

# COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2021 à 20h00

Nombre de membres :                    Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, Maire  
en exercice : 19

Membres présents : 12

Mmes ORDITZ et SEBAA Adjointes,  
M. PEISSEL-SARAGOZA Adjoint,  
Mmes MULLER, KOEPEL et STEINER,  
MM. BUHA, GILGER, PADRIXE, RUFF et ROGER

Absence excusée avec procuration : 2

M. REZLER pour M. KUFFLER  
Mme SCHMITT pour M. PEISSEL-SARAGOZA

Absence excusée : 2

Mme HERTER  
M. WITTMANN

Absence non excusée : 2

Mme FALK  
M. MULLER

Secrétaire de séance : Mme ORDITZ

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2021-105)
2. PLU : autorisation au Maire pour défendre commune recours M. GEISKOPF Denis (délibération n°2021-106)
3. MSP : reversement consommation électrique/chauffage (délibération n°2021-107)
4. Revalorisation des loyers commerciaux, des redevances et des loyers PLAI et PLUS (délibération n° 2021-108)
5. Terrain rue de la Gare – Modification prix de vente (délibération n°2021-109)
6. Demande Achat terrain rue de l'Écluse (délibération n°2021-110)
7. Location parcelle pour stockage bois (délibération n°2021-111)
8. Permis rue de la Rhode –délégation signature (délibération n°2021-112)
9. Rue de la Rhode : devis enlèvement amiante (délibération n°2021-113)
10. Modification budgétaire assainissement (délibération n°2021-114)
11. Modification budgétaire Lotissement Woog (délibération n°2021-115)
12. Clôture budget Lotissement Woog (délibération n°2021-116)
13. Installation monte-personne bâtiment B Résidence LesTilleuls (délibération n°2021-117)
14. Location TDF : terrain pour antenne (délibération n°2021-118)

M. le Maire informe le conseil municipal de son souhait d'ajouter un 15<sup>e</sup> point à l'ordre du jour.  
Le conseil municipal accepte cet ajout à l'unanimité.

1. **Approbation du compte-rendu précédent** (délibération n° 2021-105)

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont une remarque à formuler au regard de la lecture du compte-rendu. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

-----

2. **PLU : autorisation au Maire pour défendre commune recours M. GEISKOPF Denis** (délibération n°2021-106)

La commune a été destinataire d'un recours de la part de M. GEISKOPF Denis concernant le PLU, déposé au tribunal administratif. La MAIF, assurance de la commune prendra en charge l'avocat de son choix.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à défendre les intérêts de la commune.

-----

3. **MSP : reversement consommation électrique/chauffage** (délibération n°2021-107)

M. le Maire propose le reversement par les professionnels de santé du montant des factures d'électricité, comprenant également le chauffage par pompe à chaleur, que la commune a avancé pour la période de septembre 2020 à novembre 2021 soit un montant de 22279,44€.

Désormais, la facturation sera adressée à la SCM de la MSP Herbitzheim.

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour ce reversement.

-----

4. **Revalorisation des loyers commerciaux, des redevances et des loyers PLAI et PLUS** (délibération n° 2021-108)

Le maire invite les conseillers à délibérer sur la revalorisation des loyers et redevances à effet du 1er janvier 2022. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le loyer des baux commerciaux et des logements PLAI et PLUS et vote à l'unanimité les tarifs suivants :

a) loyers commerciaux (augmentation de 0,43% selon ILC)

<u>Immeubles</u>	<u>Locataires</u>	<u>Nouveau loyer mensuel</u>	<u>Ancien loyer</u>
19 rue de Kalhausen	ENGEL Olivier	722,00€	718,91€
	SCM Claus / Engel	467,11€	465,11€
Rue de la Gare	AMCD – garage attenant à l'atelier	372,52€	370,93€

b) vente au déballage

Tarif : 30,00 €/passage (pas d'augmentation)

c) redevances d'assainissement

	<u>Tarif (pas d'augmentation)</u>
-pour raccordement au réseau pluvial :	435,00€
-participation pour l'assainissement collectif :	1 735,00€
à partir du 2 <sup>ème</sup> logement et par logement supplémentaire	867,50€

	<u>Tarif (pas d'augmentation)</u>
-sur consommation d'eau :	0,80€

d) droits d'occupation de morgue (pas d'augmentation)

-personnes de la commune : 16 €  
-personnes extérieures : 40 €

e) concessions de cimetières (pas d'augmentation)

	<u>15 ans</u>	<u>30 ans</u>
-tombe simple	39 €	70 €
-tombe double	78 €	140 €
-columbarium (4 urnes)	600 €	1 200 €
-caveau sans le monument	350 €	600 €
-caveau avec le monument	1 300 €	1 600 €

f) droits de place de la Kirb (pas d'augmentation)

Tarif actuel : 8,00 €/ml

g) divers

- Les garages répartis dans le village : 40€/mois (pas d'augmentation)  
- prix du fermage des terres agricoles de 0,99€/are/an (augmentation de 1,09%)

- occupation du domaine public : 10 €/an (pas d'augmentation)
- ventes de parcelles communales attenantes au terrain bâti (pas d'augmentation)

-en zone non inondable : 1 550 €/are  
 -en zone inondable : 1 390 €/are

h) Logements PLAI et PLUS (augmentation de 0,42%)

Résidence "Les Tilleuls"

NOM, Prénom	N° App	Surface	Loyer	Avance charges	Loyer équipts.	TOTAL	ANCIEN LOYER
AMICHOT Hedwige	A1 Plai	67,93	358,34€	36,00 €	15,00€	<b>409,34€</b>	<b>407,84€</b>
SAARBACH Laurence	A2 Plus	55,23	336,70€	36,00 €	15,00 €	<b>387,70€</b>	<b>386,29€</b>
MULLER-RINGENBERG Lothaire	A3 Plus	57,35	349,61€	*18,50€ (36-17.50)	15,00€	<b>383,11€</b>	<b>381,65€</b>
BEHR Bertrand	A4 Plai	60,00	316,51€	36,00 €	15,00€	<b>367,51€</b>	<b>366,19€</b>
BECKER Alain	B1 Plus	59,19	360,84€	*18,50€ (36-17.50)	15,00 €	<b>394,34€</b>	<b>392,83€</b>
BACH Hildegarde	B2 Plai	61,59	324,89€	*18,50€ (36-17.50)	15,00 €	<b>358,39€</b>	<b>357,03€</b>
HOLZER René	B3 Plai	60,97	321,62€	36,00 €	15,00 €	<b>372,62€</b>	<b>371,28€</b>
WILBERT Marie-Louise	B4 Plus	59,52	360,41€	*18,50€ (36-17.50)	15,00€	<b>393,91€</b>	<b>392,40€</b>
HANTZO Gilbert	B5 Plus	64,76	394,79€	36,00 €	15,00 €	<b>445,79€</b>	<b>444,14€</b>
RIMLINGER Françoise	B6 Plus	66,21	394,94€	36,00 €	15,00 €	<b>445,94€</b>	<b>444,29€</b>
HUSSER Monique	B7 Plus	63,15	384,97€	51,00 €		<b>435,97€</b>	<b>434,36€</b>
GROSSMANN Yvette	B8 Plai	68,15	359,50€	*18,50€ (36-17.50)	15,00 €	<b>393,00€</b>	<b>391,50€</b>
EBOUNDJI Michael	B9 Plai	90,51	463,54€	36,00 €	22,00 €	<b>521,54€</b>	<b>519,60€</b>
HUMBERT Jean-Louis	B10 Plus	66,08	402,83€	51,00 €		<b>453,83€</b>	<b>452,15€</b>
SILBERREISS Jacques	C1 Plai	63,00	337,46€ +10,00€	22,00 €	15,00€	<b>384,46€</b>	<b>383,05€</b>
MAILLARD Marguerite	C2 Plus	61,16	372,84€	37,00 €		<b>409,84€</b>	<b>408,28€</b>

\* -17.50 déduction du câblage pour les abonnés TRIPLE PLAY ;

Résidence "Les Cygnes"

NOM, Prénom	N° App	Surface	Loyer	Avance charges	Loyer équipts	Garage	TOTAL	ANCIEN LOYER
BECKER Patricia	1 Plai	90,04	442,33€	36,00 €	20,00 €	40,00 €	<b>538,33€</b>	<b>536,48€</b>
LYAZID Mohamed	2 Plai	90,04	449,10€	36,00 €	20,00 €	40,00 €	<b>545,10€</b>	<b>543,22€</b>
THIRY Andrée	3 Plai	90,04	449,10€	56,00 €		40,00 €	<b>545,10€</b>	<b>543,22€</b>
BIER Astride	4 Plai	90,04	449,10€	56,00 €		40,00 €	<b>545,10€</b>	<b>543,22€</b>
FLORSCH Sandra	5 Plai	86,76	432,73€	36,00 €	20,00 €	40,00 €	<b>528,73€</b>	<b>526,92€</b>
SPANIOL Cyril HAUSHALTER Laura	6 Plai	86,76	429,90€	36,00 €	20,00€	40,00 €	<b>525,90€</b>	<b>524.10€</b>

Logements " rue des Mésanges"

NOM, Prénom	N° App	Surface	Loyer	Loyer Equipts	Garage	TOTAL	ANCIEN LOYER
HAOUHAMDI Djamilia	61 Plai	159,81	618,17€	35,00€	45,00€	<b>698,17€</b>	<b>695,59€</b>
PAQUET Michael BORNER Melissa	63 Plai	158,10	627,62€	35,00€	45,00€	<b>707,62€</b>	<b>705,00€</b>
ROESCH Lénaïc GOETZ Laetitia	65 Plus	177,63	690,84€	35,00€	45,00€	<b>770,84€</b>	<b>767,95€</b>

-----

**5. Terrain rue de la Gare – Modification prix de vente (délibération n°2021-109)**

Suite à la délibération du 15 novembre 2021, M. le Maire informe les membres du conseil qu'une erreur dans le prix de l'are pour la parcelle 314 en section 06 d'une surface de 3,72 ares a été commise. Il propose ainsi de modifier le tarif et de vendre la parcelle à M. et Mme DUQUESNOY Douglas et Nathalie, domiciliés 11B rue du Couvent, au tarif de 1.390,00€ l'are soit un montant total de 5.170,00€.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.  
M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature de l'acte administratif.

-----

**6. Demande Achat terrain rue de l'Écluse (délibération n°2021-110)**

Suite à la demande de M. et Mme GIBAUD Olivier et Mélanie, domiciliés au 3 rue de l'Ecluse, le Maire propose aux membres du conseil de prendre une délibération pour accord de principe afin de vendre une partie de terrain accolée à leur propriété, section 13 parcelles 365, 368 et 372 au prix de 4.000,00€ l'are. La surface de ces terrains reste à déterminer par arpentage et les frais de géomètre seront à la charge des demandeurs.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cet accord de principe.

-----

**7. Location parcelle pour stockage bois (délibération n°2021-111)**

M. BRISON Jean-Luc souhaite louer la parcelle 287 en section 10 pour y stocker son bois de chauffage. M. le Maire propose de lui louer cette parcelle au prix de 20,00€/an en précisant qu'il devra procéder à son entretien.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la location de la parcelle.

-----

**8. Permis rue de la Rhode –délégation signature (délibération n°2021-112)**

M. le Maire montre aux membres du conseil le plan pour la construction des logements au 2 rue de la Rhode. M. BUHA Steve représentera la commune pour la signature du permis de construire. Les travaux seraient en grande partie réalisés par les agents communaux.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les plans pour la construction des logements et autorise M. le Maire à demander les subventions correspondantes.

-----

**9. Rue de la Rhode : devis enlèvement amiante (délibération n°2021-113)**

M. le Maire présente le devis de la société CCM de Voellerdingen pour le désamiantage au 2 rue de la Rhode pour un montant de 5.794,00€ HT soit 6952,80€ TTC. Les plaques d'amiante stockées à l'atelier et provenant de dépôts sauvages seront emmenées par cette même société sans frais supplémentaires.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ce devis à l'unanimité.

-----

**10. Modification budgétaire assainissement** (délibération n°2021-114)

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel, Adjoint, présente les modifications budgétaires concernant l'assainissement qui s'établissent comme suit :

Section fonctionnement  
Dépenses

Crédits à ouvrir :

Chapitre 011 Article 6061(Fournitures non stockables : eau, énergie .....)+1000,00€

Chapitre 011 Article 61523 (Réseaux).....+1.750,00€

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ces modifications.

-----

**11. Modification budgétaire Lotissement Woog** (délibération n°2021-115)

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel, Adjoint, présente les modifications budgétaires concernant le lotissement Woog qui s'établissent comme suit :

Section fonctionnement  
Dépenses

Crédits à ouvrir :

Chapitre 65 Article 6522 (Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal).....+0,11€

Section fonctionnement  
Recettes

Crédits à ouvrir :

Chapitre 75 Article 7588 (Autres produits divers de gestion courante).....+0,11€

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ces modifications.

-----

**12. Clôture budget Lotissement Woog** (délibération n°2021-116)

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel, Adjoint, informe les conseillers qu'il faudrait clôturer le budget « Lotissement Woog » car la deuxième tranche est terminée et qu'un nouveau budget a été créé pour la réalisation de la troisième tranche.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la clôture du budget « Lotissement Woog » au 31/12/2021. L'excédent de 142.698,27€ sera repris dans le budget principal.

-----

**13. Installation monte-personne bâtiment B Résidence LesTilleuls** (délibération n°2021-117)

M. le Maire présente les devis pour un monte personne à la résidence « Les Tilleuls » dans le bâtiment B :

- le devis de la société Vital pour un montant de 9.980,00€ TTC
- le devis de la société AEF pour un montant de 8.413,00€

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer le devis de la société AEF qui est la moins disante.

-----

**14. Location TDF : terrain pour antenne** (délibération n°2021-118)

M. le Maire présente aux membres du conseil une proposition de location de la part de TDF d'un montant de 4.000€/an pour l'emplacement proche du projet Hivory. Cette offre remplace le projet ATC dont les montants ont été revus à la baisse passant ainsi de 5.500€/an à 1.500€/an.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la proposition de location faite par TDF.

-----

**15. Divers** (délibération n°2021-119)

Le conseil municipal ayant donné son accord de principe lors de la séance du 19 juillet 2021 à M. et Mme DOMINGUES, domiciliés au 29 rue de Keskastel, pour l'acquisition des parcelles 523 et 524 en section 5 et l'arpentage ayant été réalisé, M. le Maire propose aux membres du conseil de vendre ces terrains d'une surface totale de 2,03 ares à 1550€ l'are soit un total de 3146,50€.

Le frais d'arpentage d'un montant de 918,00€ TTC seront refacturés à M. et Mme DOMINGUES.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la vente de ces terrains.

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature de l'acte administratif.

**Pour signature des membres présents :**

M. KUFFLER		Mme MULLER	
M. PEISSEL-SARAGOZA		M. ROGER	
Mme SEBAA		M. PADRIXE	
Mme ORDITZ		Mme STEINER	
M. BUHA		M. RUFF	
Mme KOEPEL		M. GILGER	

Pour copie conforme  
Fait à Herbitzheim, le 22 décembre 2021  
Le Maire,  
M. KUFFLER